

ASSEMBLEE DE QUARTIER JEAN MACE

Compte-rendu de la réunion de l'Assemblée de quartier Jean Macé Du Lundi 8 avril 2013

Les membres présents

Madame Christiane Ransay (adjointe au maire – Elue référente du quartier)	Madame Françoise Beaurepaire
Madame Muriel Rochut (Pôle développement social et citoyenneté)	Monsieur Antoine Desrosières
Madame Sylvia Claudel	Madame Elisabeth Eloundou
Monsieur Daniel Charlut	Monsieur Charles Danglades
Monsieur et Madame Baccala	Monsieur Kamel Rouabhi
Madame Renée Simon	
Madame Monique Maufay	
Madame Lucienne Caval	
Madame Jacqueline Drapier	

Ordre du jour de la réunion

- Rappel des modalités de financement des projets
- Présentation des projets (fête de la pétanque ; projet Vive le Cirque de l'amicale des anciens élèves ; projet d'habitants...)
- Questions diverses

I/ Rappel des modalités de financement des projets

Christiane Ransay rappelle que l'Assemblée de quartier, comme les cinq autres assemblées, disposent d'un budget de 22 800 €. Ce budget est destiné à la concrétisation de projets ou d'aménagements.

Conformément à la charte des Assemblées : "L'affectation de ce budget se fait directement au sein d'une assemblée avec information préalable de l'ensemble des habitants du quartier".

"Les assemblées de quartier peuvent utiliser ce budget pour tout projet ou toute initiative dès lors qu'ils répondent à l'intérêt général et soient en cohérence avec le projet de ville et la législation. Cela peut concerner des opérations d'aménagement, d'amélioration, de cadre de vie ; mais aussi des initiatives conviviales, culturelles, sociales..."

Ensuite, elle fait un point sur les dépenses engagées par l'assemblée depuis le début de l'année :

- 2 000 € pour la galette et le spectacle de marionnettes
- 2 400 € pour le projet Eveil à l'image de l'association Rigolune
- 4 600 € de provision pour le repas de quartier qui aura lieu courant octobre.

Soit la somme de 9 000 €. Par conséquent, il reste 13 800 € pour les autres initiatives.

II/ Présentations des projets

1. Point d'étape du projet Eveil à l'image

La parole est donnée à Antoine Desrosières.

Depuis trois ans, ce projet est mené à l'école Jean Macé. Il s'agit de sensibiliser les élèves à la fabrication des images en leur faisant écrire un scénario de film sur un sujet de leur choix. Celui de 2013 : les violences à

l'école. Le metteur en scène/scénariste, Antoine Desrosières travaille avec les enseignants et les élèves sur le scénario, le tournage, les rôles, les accessoires et les costumes. La diffusion du court métrage se fait à Jean Vilar et est ouverte à tout le monde. A travers cette action, il s'agit de faire réfléchir les enfants sur ce que sont les images, comment elles sont fabriquées et de contribuer à leur faire porter un regard critique sur ces mêmes images. L'impact sur les enfants est positif et permet de fédérer les autres enfants de l'école et surtout la diffusion du film est un moyen pour rencontrer les parents.

Ce projet concerne la CLAD (classe d'adaptation) de Jean Macé et depuis cette année il s'est ouvert aux enfants de l'accueil de loisirs. Par ailleurs, l'association Rigolune a noué des relations avec la Maison des solidarités en donnant l'occasion à des adultes de participer à la fabrication de costumes et de décors.

Cette année, la diffusion aura lieu le **samedi 15 juin à 10 heures à Jean Vilar**. En plus du film 2013 seront projetés les quatre autres films réalisés depuis 2009, début de l'action.

En complément de la somme versée par l'Assemblée de quartier, l'association Rigolune a obtenu de la part du Conseil régional une subvention. Cette somme permettra à l'association de continuer le projet.

2. La fête de la pétanque

La parole est donnée à Kamel Rouabhi, président du Collectif 24. Cette année, la fête aura lieu le **samedi 6 juillet au parc Erik Satie, toute la journée**.

La première édition 2012 a été un succès puisque 150 personnes sont venues malgré la pluie. De l'avis positif de nombreux habitants, cette journée a été l'occasion d'une réappropriation de l'espace public par les habitants où jeunes et plus âgés ont pu se rencontrer. Par ailleurs, la moitié des participants à cette fête étaient des gens du quartier Jean Macé (Irlandais, Paul Vaillant Couturier, Cité-Jardin, Clément Ader).

Cette année, s'il s'agit de pérenniser certaines activités, des nouvelles propositions ont émergées : organisation d'un loto autofinancé par un habitant d'Arcueil et souhait d'avoir une structure gonflable pour les enfants (à chiffrer).

En ce qui concerne le budget, la somme de 6 800 € (budget réalisé en 2012) est accordée.

3. Projet "Vive le cirque" de l'amicale des anciens élèves – section Cité Jardins

La parole est donnée à Madame Maufay.

Cette action s'est mise en œuvre en 2012 à la demande des enfants qui suivent l'accompagnement aux devoirs de l'association et qui participent aux ateliers "petits bricolages en famille". Suite à une prestation de jonglage qu'ils avaient faite lors de l'exposition-vente dans le centre commercial La Vache noire, ils ont souhaité continuer et les membres du bureau de l'association ont décidé de pérenniser cette expérience en en faisant une véritable animation du quartier Jean Macé.

Cette activité est pratiquée au gymnase Jean Macé tous les samedis. Il s'agit, tout au long de l'année, de mener un atelier cirque pluridisciplinaire animé par la troupe des "Z'Allumés des Arts".

L'impact sur les enfants est positif car cela leur donne de la persévérance dans le calme et c'est une façon de les cadrer sans les enfermer.

A noter que les enfants se sont produits lors de la rencontre inter-associative du 23 février à la communauté d'agglomération du Val de Bièvre ; ils ont eu beaucoup de succès.

La demande de Madame Maufay est que les enfants puissent avoir l'occasion de présenter dans une ou des manifestations que l'assemblée organiserait. La majorité des habitants ont répondu favorablement.

4. L'animation karaoké

Monsieur Baccala, membre du collectif de l'assemblée de quartier Jean Macé propose pour le repas de quartier du mois d'octobre une animation karaoké. Cette proposition a reçu une réponse positive. Reste à ce dernier la mise en place du dossier administratif.